

Proposition de parcelles pour de l'exploitation agricole

Saint Martin de Ré, le 28/12/2022

Propriétaire :	Département
Nature du terrain :	Ancienne parcelle agricole, sans point d'eau pour l'abreuvement des animaux
Usage exigé	Pâturage, sinon fauche
Bâtiments :	Absence de bâti
Durée de location	Convention de 6 ans
Historique de la parcelle :	Parcelle agricole

Les références cadastrales :

Commune	Lieu-dit	Section	N° Parcelle	Surface (au cadastre) en m²	Surface retenue (m²)	Nature
LES PORTES EN RE	LES ROCS	ZC	299	8128	8128	Prairie

Total des Surfaces : 8 128 m²

La redevance annuelle : 71,70 €/ha soit 58,27 €

Les principaux engagements à respecter :

- Pâturage ou, à défaut, fauche
- Conserver la prairie naturelle (pas de retournement)
- Pâturage tournant (un calendrier de pâturage pourra être imposé), équilibré (absence de sous ou de sur pâturage) et gestion des refus par intervention mécanique
- Pas d'affouragement sans autorisation préalable
- Absence d'irrigation, de fertilisation et de traitements phytosanitaires
- Les clôtures sont à la charge du locataire
- Absence de brûlage
- Ne pas modifier les éléments paysagers (fossés, talus, haie ...)
- Pas de constructions d'édifices, pas de dépôt
- La pose des clôtures est soumise à l'approbation du Département et reste à la charge du locataire

Les candidatures devront comporter au moins les éléments ci-dessous :

- « Qualité » du candidat : professionnel (jeune agriculteur, succession familiale, ...), particulier, compétences et formations, parcours professionnel, déjà locataire de parcelles publiques
- Présentation de l'exploitation : description du système d'exploitation : (statut de l'exploitation, nombre d'associés), localisation du siège et des surfaces exploitées, pratiques respectueuses de l'environnement, etc...
- Intérêt de la location des parcelles proposées (cohérence du parcellaire de l'exploitation, soutien à la stabilité économique de l'exploitation, ...)
- Projet d'utilisation des parcelles (éventuels travaux, aménagements, modalités d'exploitation...)
- Cartographie descriptive du projet (localisation des travaux, utilisation des parcelles...)

Les candidatures sont à adresser avant le 27/02/2023 à l'adresse ci-dessous :

Pour tout renseignement :	Communauté de Communes de l'Ile de Ré Direction de l'Environnement Anaïs BARBARIN / 06 48 71 25 86 / anais.barbarin@cc-iledere.fr	Adresse d'envoi des candidatures :	Monsieur le Président Communauté de Communes de l'île de Ré Direction de l'Environnement 3, rue du Père Ignace CS 28001 17410 SAINT MARTIN DE RE
----------------------------------	--	---	---

La localisation :

LES PORTES EN RE

Lieu-dit : *LES ROCS*

Parcelle : ZC 299

